



Union des Jeunes Avocats de Paris
Commission Internationale

SITUATION ALARMANTE EN REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN : L'UJA DE PARIS APPORTE SON SOUTIEN

Le 11 octobre 2022



Mahsa Amini, 22 ans, est morte le 16 septembre 2022 après avoir passé trois jours dans le coma. Son hospitalisation est intervenue à la suite de la violente arrestation dont elle a fait l'objet par la police des mœurs pour non-respect du code vestimentaire imposé aux femmes en République islamique d'Iran.

Sa mort a suscité une vague de protestations et de manifestations dans tout le pays, violemment réprimée par les autorités iraniennes : le dernier bilan provisoire, qui faisait état de 92 personnes tuées, pourrait encore s'alourdir compte tenu des nombreuses arrestations de ces derniers jours.

L'Union des Jeunes Avocats de Paris ne peut rester silencieuse face aux violences et à l'intégrisme du régime iranien qui bafoue les droits humains et particulièrement les droits des femmes. L'UJA de

Paris souhaite manifester tout son soutien, à ces femmes, d'abord, qui dénoncent, au péril de leur vie, les agissements du gouvernement iranien.

Notre soutien s'adresse également aux figures emblématiques, ainsi qu'à nos consœurs et confrères engagés à leurs côtés depuis de nombreuses années.

Nasrin Sotoudeh, avocate et défenseuse des droits humains, prix Sakharov en 2012, a été élue membre d'honneur du Barreau de Paris le 12 mars 2019 alors qu'elle venait d'être condamnée à Téhéran à 38 années de prison et 148 coups de fouet. Nasrin Sotoudeh a défendu de nombreuses femmes poursuivies pour avoir protesté pacifiquement contre le port obligatoire du voile en Iran.

Mehraveh Khandan, fille de Nasrin Sotoudeh et étudiante en droit, a comparu, le 26 octobre 2020, devant un tribunal à Téhéran pour se défendre contre l'accusation d' « insulte et agression » envers un gardien de prison. Elle avait été arrêtée au domicile familial le 17 août 2020.

Soheila Hejab, est une militante iranienne des droits de l'Homme dont la cour d'appel de la Province de Téhéran a confirmé, le 23 mai 2020, la condamnation à 18 ans de prison pour « propagande contre l'État »,

« rassemblement et collusion », « perturbation de l'ordre public pour créer le chaos », « formation d'un groupe de défense des droits des femmes » et « demande de référendum et de modification de la constitution ».

Amir Salar Davoodi, un confrère iranien opposé à la politique du régime de Téhéran, animant notamment une chaîne Telegram permettant à des avocats défenseurs des droits de l'homme d'échanger, est détenu depuis le 20 novembre 2018 dans des conditions très préoccupantes que les associations dénoncent comme étant des sévices et tortures. Amir a été condamné par la 15ème chambre du Tribunal révolutionnaire de Téhéran à 30 années de prison et 111 coups de fouet, sur le fondement de multiples chefs d'accusation dont « propagande contre le régime » et « création d'un groupe en vue de porter atteinte à la sécurité nationale », notamment parce qu'il avait dénoncé publiquement des violations des droits fondamentaux via sa chaîne « Without Retouch » et avait accordé des interviews aux médias.

Cette répression vise l'ensemble des défenseurs des droits de l'Homme (avocats, prisonniers politiques, militants, journalistes) et leurs familles qui font l'objet d'une politique de harcèlement, de longue date pratiquée par les autorités iraniennes.

Toutes ces figures incarnent la lutte pour la liberté et les droits humains. Leurs combats nous engagent et nous invitent à nous battre à leurs côtés, à leur apporter notre soutien inconditionnel et à continuer à œuvrer sans relâche pour défendre nos valeurs communes en faveur de la liberté et des droits fondamentaux.

L'Union des Jeunes Avocats de Paris, historiquement engagée pour la protection des droits humains, condamne les actions meurtrières du régime iranien, ses arrestations arbitraires et tous ses agissements privant les femmes de leur vie, de leur autonomie, de leurs droits et de leur liberté. Nous réaffirmons ainsi notre soutien et notre solidarité envers le peuple iranien, ainsi qu'envers nos consœurs et confrères engagés dans la défense des droits humains, dans la défense de leurs droits, dans la défense de leur vie.

FEMMES, VIE, LIBERTE !

Contact : international@uja.fr

Persepolis de Marjane Satrapi, Après le départ en exil du Shah en 1979, extraits :

« Pour protéger les femmes de tous les violeurs potentiels, le port du voile fut décrété obligatoire.

Propagande à la TV : Les cheveux des femmes contiennent des rayons qui excitent les hommes. Les femmes doivent les cacher !

Le père de Marjane : Fantastique ! Ils prennent tous les mecs pour des obsédés sexuels !!

La mère de Marjane : Bien sûr. Ils le sont, eux !

[...] Le régime avait compris qu'une personne qui sortait de chez elle en se demandant :

Est-ce que mon pantalon est assez long ?

Est-ce que mon foulard est à sa place ?

Est-ce que mon maquillage se voit ?

Est-ce qu'ils vont me fouetter ?

Ne se demandait plus :

Où est ma liberté de pensée ?

Où est ma liberté de parole ?

Ma vie est-elle vivable ?

Que se passe-t-il dans les prisons politiques ?

Normal ! Quand on a peur, on perd la notion d'analyse et de réflexion. Notre effroi nous paralyse. D'ailleurs, la peur a toujours été le moteur de répression de toutes les dictatures. Montrer ses cheveux ou se maquiller devinrent logiquement des actes de rébellion. »

Persepolis est une série de bande dessinée autobiographique en noir et blanc de Marjane Satrapi, publiée par L'Association en quatre volumes entre 2000 et 2003. L'autrice y retrace les étapes marquantes qui ont rythmé sa vie, de son enfance à Téhéran pendant la révolution islamique à son entrée difficile dans la vie adulte en Europe.